

# Webinaire AMAFI – ATLAS

## « LES OUTILS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX SERVICES DE VOS ENTREPRISES »

Alexandra Lemay-Coulon – Secrétaire générale – Directrice des affaires sociales, AMAFI  
Solange Chappelart – Directrice Branches et Partenariats ATLAS  
Sabine Faist – Conseillère Branches Professionnelles ATLAS  
Aurore Lanoë – Conseillère Formation Ile de France

- Présentation de l'OPCO ATLAS et de la branche des Marchés Financiers
- L'offre de service ATLAS
- Les actions de la branche des Marchés Financiers
- MY ATLAS, un service en ligne pour toutes vos demandes
- Transfert de la collecte à l'Urssaf



**Présentation de l'OPCO ATLAS et de la branche des Marchés Financiers**



# ATLAS – 15 BRANCHES PROFESSIONNELLES

## 15 branches pour les services financiers et du conseil



108 000



entreprises

1.8



millions d'actifs  
en poste



# ATLAS – Ses missions

## ***Les missions d'Atlas***



*Favoriser l'accès à l'emploi  
par la formation*



*Développer les compétences  
des salariés au sein  
des entreprises*

# Atlas

# ATLAS – Un opérateur de compétences

*Un opérateur de **compétences** au service  
de **la formation et de l'emploi***



**Atlas** est un organisme **paritaire** géré par des représentants  
employeurs et salariés des 15 branches professionnelles  
constitutives de l'Opco

> Agréé par l'État le 1 avril 2019 dans le prolongement de la Loi  
« Pour la Liberté de choisir son Avenir professionnel » de 2018



# ATLAS – Son périmètre

## Le périmètre d'activité **d'Atlas**



**97%** de **TPME**  
(- de 50 salariés)

**49%** des salariés employés  
par des TPME



**51%** des salariés employés dans  
des entreprises de taille  
intermédiaire et grandes entreprises

**45%** de femmes

**55%** d'hommes

**+972**  
métiers recensés

**54%**  
de cadres



# ATLAS – En quelques chiffres

## Atlas en actions

**+1,3** milliard d'€  
de financements pour  
la formation professionnelle  
et l'alternance

**314 549**  
bénéficiaires

**71 600**  
contrats en alternance

**1400**

demandeurs d'emploi formés  
aux métiers « en tension »

**9759**

Organismes  
et CFA partenaires

**820**

diagnostics  
et accompagnements RH

**78%**

des adhérents satisfaits  
des services d'Atlas

**65%**

des adhérents recommandent  
l'offre de service



# ATLAS - QUI SOMMES-NOUS ?

## UN MAILLAGE DE PROXIMITÉ

- **22 REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES**
- **300 COLLABORATEURS**
- **600 RÉUNIONS D'INFORMATION PAR AN POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES**

Une Direction générale

Des équipes au service des entreprises et des salariés

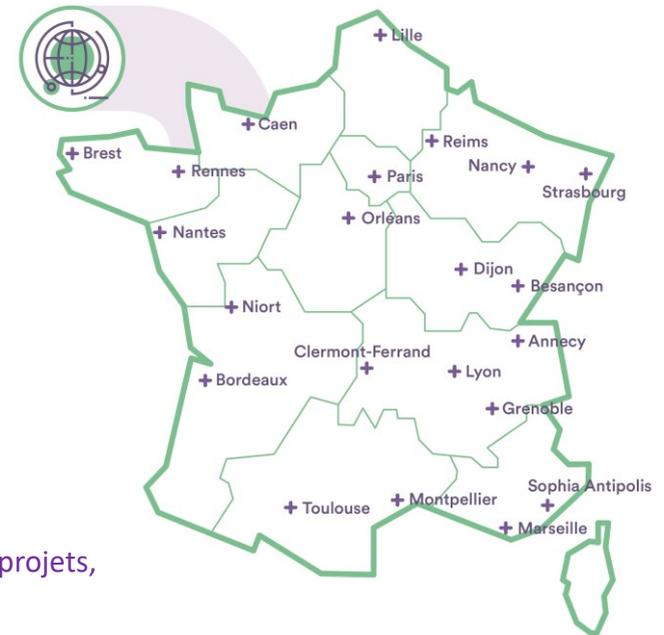
Des équipes au service des Branches



Des équipes supports

Des équipes projets, innovation

Des équipes de gestion





## Branche des Marchés Financiers - Chiffres clés

**569** entreprises ont bénéficié au moins d'une prise en charge financière

**Près de 1 400** stagiaires formés, dont :

- ✓ **Plus de 440** contrats d'apprentissage
- ✓ **Plus de 50** contrats de professionnalisation
- ✓ **Plus de 820** stagiaires dans le cadre du Plan Développement Compétences



# Branche des Marchés Financiers : financer un projet

- ❑ Critères de financement sont accessibles sur le site d'Atlas : <https://www.opco-atlas.fr/criteres-financement.html?branche=209de-financement>

Prestations d'appui conseil RH	+
Plan de développement des compétences	+
Contrat de professionnalisation	+
Reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A)	+
Contrat d'apprentissage	+
Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)	+



# Branche des Marchés Financiers : financer un projet

- ❑ Les nouveaux critères de financement 2022 définis par la branche sont en cours de validation par le Conseil d'Administration d'Atlas

A titre d'exemple proposition de nouveaux critères de financement pour le Plan de Développement des Compétences moins de 50 :

**PROJET**

<b>Entreprises de &lt; 11 salariés</b>	<b>Entreprises de 11 à 49 salariés</b>
<b>1 500 € /an/ entreprise</b>	<b>2 500 € /an/ entreprise</b>



□ L'offre de service ATLAS



## 6 axes d'intervention

### **Conseiller**

*les entreprises dans le développement  
de leurs compétences*

### **Financer**

*les dispositifs de formation  
et les contrats d'apprentissage*

### **Promouvoir**

*les métiers*

### **Faciliter**

*les recrutements en alternance*

### **Anticiper**

*les évolutions des métiers  
et les besoins en formation*

### **Innover**

*en soutenant les initiatives  
qui réinventent la formation*



## Offre de services :

Atlas vous accompagne dans 3 grands domaines d'activité

### **Former mes salariés**

- **M'informer sur la formation professionnelle**
- **Identifier mes besoins en compétences**
- **Construire ma stratégie de formation**
- **Faire financer mes formations**

### **Recruter un alternant**

- **M'informer sur l'alternance**
- **Choisir un candidat et un contrat**
- **Effectuer mes démarches administratives**
- **Intégrer mon alternant**

### **Améliorer mes pratiques RH**

- **M'informer sur les tendances RH**
- **Faire intervenir un expert RH**
- **Recruter une compétence rare**
- **Participer à une démarche innovante**



# Formez vos salariés : Le Plan de Développement des Compétences (PDC)



## **Bénéficiaires : toutes les entreprises**

À noter : les financements de l'OPCO sont orientés vers les entreprises de moins de 50 salariés.



## **Pour qui ?**

Salariés en poste au sein de l'entreprise (CDD, CDI, ...).



## **Modalités**

Toute action de formation, ainsi que les bilans de compétences et la VAE.



## **Objectifs**

- Permettre aux salariés de suivre des actions de formation sur le temps de travail (sauf exception) avec maintien de la rémunération.
- Adapter les compétences au poste de travail.
- Maintenir dans l'emploi les salariés.



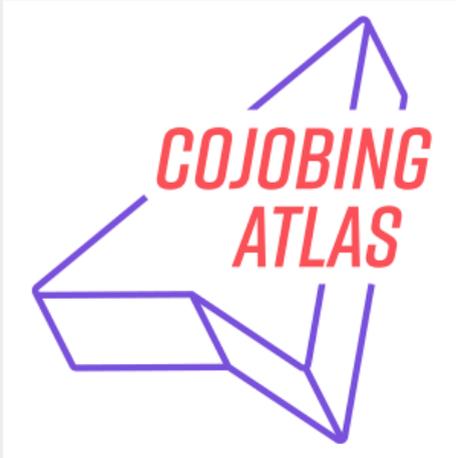
## **Financement**

Prise en charge possible par l'OPCO de tout ou partie des coûts pédagogiques.

[Voir critères de branche](#) 



# Recrutez vos alternants



[Un comparatif](#) professionnalisation / apprentissage



Cojobing : Atlas met à votre disposition un stand virtuel gratuit pour recruter vos futurs talents :

<https://www.opco-atlas.fr/entreprise/cojobing-Atlas>



Un portail unique pour déposer vos demandes de prise en charge et suivre vos dossiers :

Rendez-vous sur : [myatlas.opco-atlas.fr](https://myatlas.opco-atlas.fr)



Tutorat / Maître apprentissage

Financement de la formation

Versement de l'aide à la fonction tutorale et de l'aide à la fonction maître d'apprentissage

Un [guide pratique](#) pour accompagner le tuteur



Être accompagné dans votre recrutement avec votre Conseiller de formation et Développeur de l'alternance



## Missions de conseil

### Prestations d'accompagnements et de conseils RH

Atlas met à votre disposition des consultants RH experts pour accompagner vos projets spécifiques de développement.

- **Structurer et développer vos pratiques RH** (avril 2021)
- **Mobiliser l'AFEST et de nouvelles approches de formation** (avril 2021)
- **Renforcer les Dynamiques professionnelles** (mai 2021)
- **Accompagner la transformation digitale** (juin 2021)

Atlas finance jusqu'à 80% ces prestations allant de 2 à 6 jours. <https://www.opco-atlas.fr/entreprise/accompagnement-ressources-humaines.html>



□ Les actions de la branche des Marchés Financiers



# Etude et Prospective bilan des années 2020 et 2021



En 2020, l'Amafi et l'Observatoire des métiers de la banque ont mené une étude commune concernant : **les formations et domaines de compétences couverts par la réglementation bancaire et financière dans les secteurs bancaire et activités de marché**



- ❖ Etablir une liste de formations couvertes par la réglementation applicable aux secteurs bancaires et activités de marchés
- ❖ Etablir un benchmark des pratiques de place en la matière parmi un panel d'établissements
- ❖ Fournir aux adhérents un outil permettant d'identifier l'offre de formation proposée par les principaux organismes de formation externes susceptibles de répondre aux besoins de formation correspondants



- ❖ [L'étude](#) a permis d'établir une liste de 20 formations réglementaires dont un socle commun de 17 identifiées



# Etude et Prospective bilan des années 2020 et 2021

## RÉPARTITION DES FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Banque de détail	Activités de marché
Accomp. clients fragiles	✓	
Convention AERAS	✓	
Crédit immobilier	✓	
Crédit consommation	✓	
Parts sociales	✓	
Habilitation assurance	✓	
MIF2	✓	✓
Abus de marché	✓	✓
VOLCKER /SRAB	✓	✓
LCB-FT	✓	✓
Certification AMF	✓	✓
DDA (IDD )	✓	✓
CRS FATCA QI	✓	✓
RGPD	✓	✓
Cybersécurité	✓	✓
Prévention corruption	✓	✓
Fraude interne/ externe	✓	✓
Emir		✓
SFTR		✓
CSDR		✓



# Etude et Prospective bilan des années 2020 et 2021



En **2020 et 2021**, réalisation d'une **cartographie des métiers** pour **anticiper les mutations des années futures et faire face à ces changements.**



- ❖ Réaliser la cartographie des métiers et des compétences
- ❖ Quantifier et caractériser les métiers
- ❖ Identifier les certifications professionnelles
- ❖ Identifier les axes de développement de la politique alternance de la branche



- ❖ [Cartographie des métiers](#) et dictionnaire de compétences
- ❖ Guide d'utilisation de la cartographie
- ❖ Rapport détaillé des résultats et de l'analyse
- ❖ Infographie chartée
- ❖ [2 vidéos métiers](#), témoignages



## Référentiel des métiers - mise en forme



Informer de manière plus fine les entreprises, salariés sur les usages du référentiel métiers pour faciliter : le recrutement, l'identification des activités, la mobilisation de compétences sur métier, l'évaluation des compétences, l'identification de parcours de formation...



- ❖ Mise en forme des 28 fiches métiers
- ❖ Guide à destination des entreprises (dirigeants, RH, salariés, ...) sur les usages d'un référentiel métiers

# Promotion des métiers de la Branche Marchés Financiers bilan des années 2020 et 2021

Promouvoir les métiers, favoriser les rencontres entre jeunes et professionnels, développer les connaissances des enseignants, multiplier les échanges entre le système éducatif et le monde professionnel



**En 2020** : réalisation d'une série de **7 vidéos pédagogiques** présentant le secteur des marchés financiers :

- [Vidéo 1](#) – «Pourquoi les marchés financiers ? À quoi servent-ils ?»
- [Vidéo 2](#) – «Les solutions des marchés pour financer l'économie et couvrir les risques»
- [Vidéo 3](#) – «Le marché primaire, le marché secondaire et la liquidité»
- [Vidéo 4](#) – «Différents types de marchés : marchés par les ordres et marchés par les prix»
- [Vidéo 5](#) – «Différents types de marchés : marchés organisés et marchés de gré à gré»
- [Vidéo 6](#) – «Les acteurs des marchés financiers : le premier cercle»
- [Vidéo 7](#) – «Les acteurs des marchés financiers : le second cercle»

**En 2021** : réalisation de **2 vidéos** sur les métiers de « quantitative research analysts » et de « responsable conformité »

# Promotion des métiers de la Branche Marchés Financiers bilan des années 2020 et 2021

En 2021

- ❖ Campagne de promotion des métiers et **diffusion des 7 vidéos pédagogiques réalisées en 2020**
- ❖ Déploiement du site d'orientation : [j'investis l'avenir](#)



# Promotion des métiers de la Branche Marchés Financiers : actions 2022 à venir



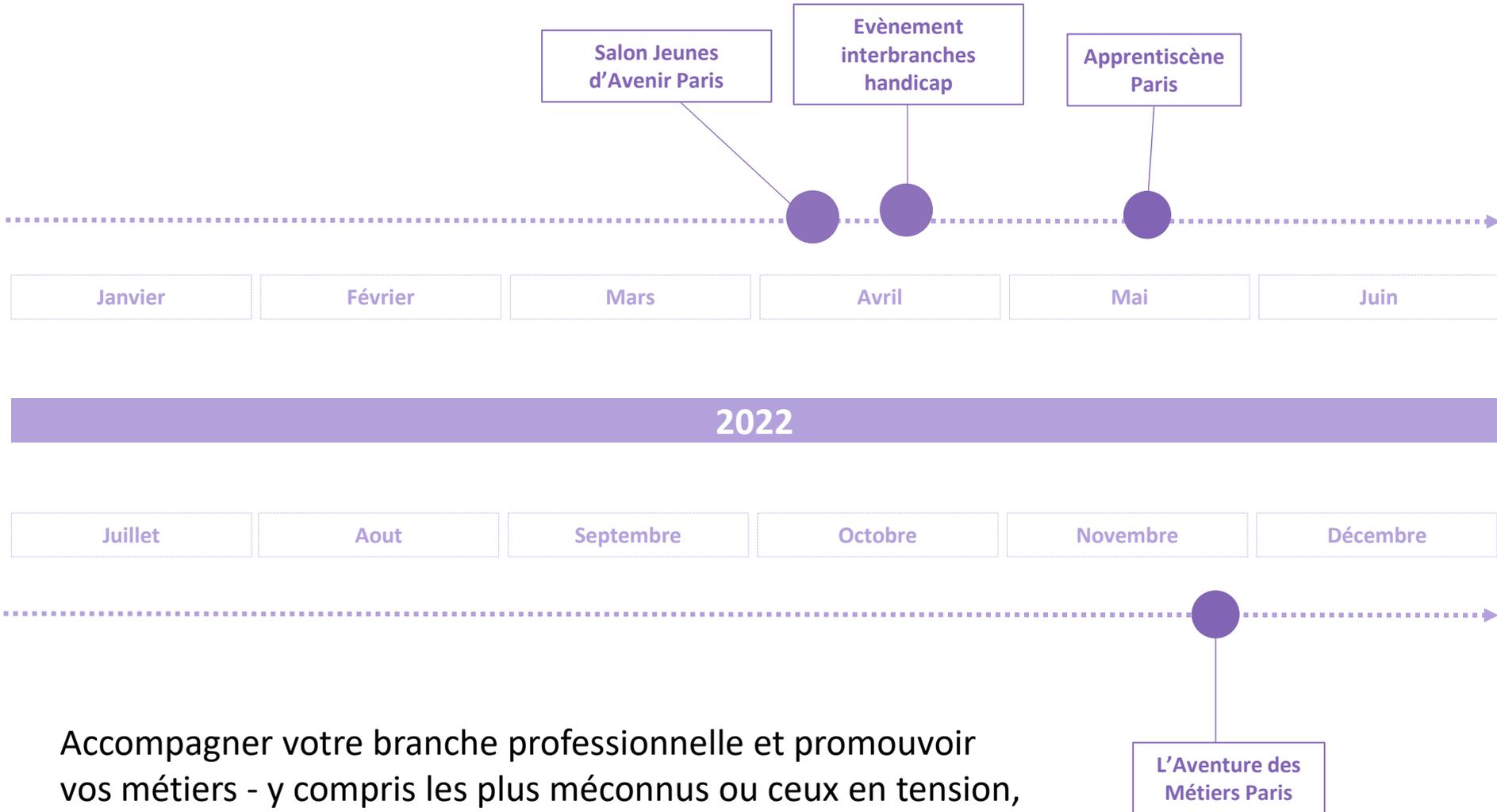
Développer l'attractivité des métiers



- ❖ Réalisation de 2 nouvelles vidéos métiers et de 2 nouvelles vidéos pédagogiques en format motion capture
- ❖ Création d'un support de présentation des métiers des marchés financiers avec une version digitale et une version papier



# Promotion des métiers de la Branche Marchés Financiers en 2022



Accompagner votre branche professionnelle et promouvoir vos métiers - y compris les plus méconnus ou ceux en tension, nous avons besoin de vous.

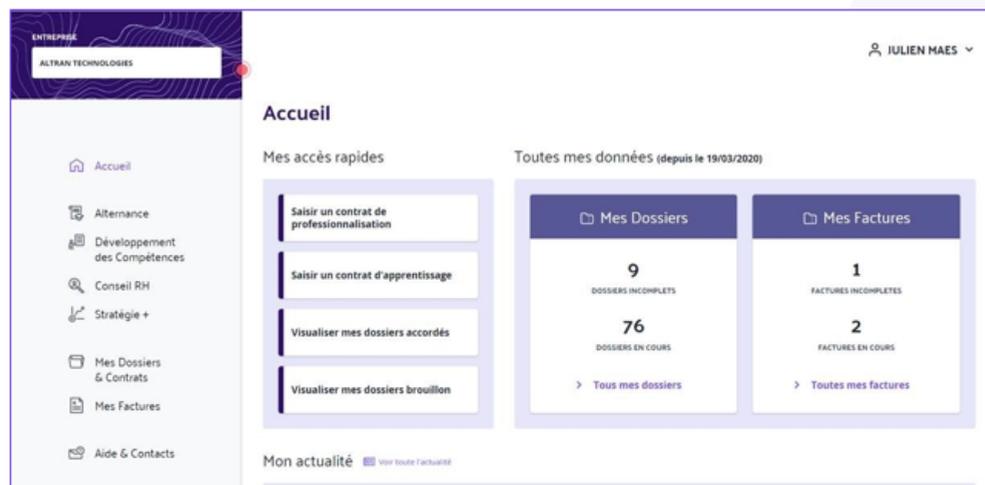


**MY ATLAS**, un service en ligne pour toutes vos demandes

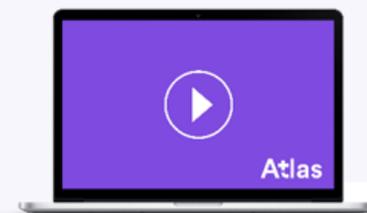
## Les services en ligne

Connectez-vous sur **Atlas**,  
votre espace de services  
en ligne pour :

- Saisir vos demandes de prise en charge
- Suivre l'avancement de vos dossiers
- Consulter l'historique de vos démarches
- Déposer vos factures et consulter les règlements effectués par Atlas
- Accéder à un reporting centralisé de vos dossiers, factures et versements volontaires
- Déclarer et payer vos contributions formation et taxe d'apprentissage – CUFPA- (virement ou prélèvement bancaire)
- Consulter l'historique de vos versements sur votre espace
- Télécharger votre bordereau de déclaration et attestation de versement



- ✓ **Des démarches 100% digitalisées à chaque étape de votre dossier : saisie, dépôt, consultation**
- ✓ **Une saisie facilitée de vos dossiers et contrats d'alternance : pré-saisie, info-bulle, FAQ**
- ✓ **Des notifications pour être informé en temps réel de l'avancée de vos factures**
- ✓ **Toute l'actualité sur les dispositifs emploi-formation dans votre espace**



Découvrez les  
services en ligne  
Atlas en vidéo !

# Services en ligne : Ma boîte à outils

 Aide & Contacts

Mon actualité  [Voir toute l'actualité](#)



 07/04/2020

Covid-19 : Mesures d'urgence pour la formation professionnelle

[> Lire l'article](#)



 03/04/2020

Covid-19 : que doivent faire les alternants et les stagiaires ?

[> Lire l'article](#)

## Toutes les réponses à vos questions sur votre site Atlas

Nous avons mis en place toute une série de questions référencées selon vos demandes les plus courantes. Rendez vous sur notre site pour y accéder !

[> Se rendre sur le site Atlas](#)

Ma boîte à outils

[Baromètre des prix](#)

[FAQ](#)

[Informations Contrat d'apprentissage](#)

[Notice Cerfa contrat Apprentissage](#)

[Notice Cerfa contrat Professionnel](#)

[Informations Contrat de professionnalisation](#)

[Informations Tuteur](#)

[Informations Promotion Alternance](#)

[Apprentissage ou Professionnalisation ?](#)

[Critères de financement](#)



Transfert de la collecte à l'Urssaf



## Collecte : transfert à l'URSSAF

- ✓ La loi n° 2018-771 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (JO du 6 septembre 2018) et l'ordonnance n°2021-797 du 23 juin 2021 réforment le financement de la formation professionnelle.

Ce qui va changer

- L'interlocuteur devient **l'Urssaf**
- La déclaration et le paiement de la contribution se fait uniquement par la **DSN**
- La périodicité de la déclaration est :
  - **Mensuelle** pour la Contribution de la Formation Professionnelle, la Taxe d'Apprentissage (pour la part principale)
  - **Annuelle** pour le solde de la Taxe d'Apprentissage et la Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)

- Les contributions conventionnelles et les versements volontaires demeurent de la compétence des OPCO



# Les principes déclaratifs de l'IDCC



- ❖ L'entreprise déclare pour chaque établissement l'IDCC de rattachement : convention collective applicable.
- ❖ France compétences tient à jour différentes tables de correspondance, dont une table OPCO/IDCC à partir de laquelle l'employeur pourra vérifier et connaître son OPCO de rattachement/d'adhésion

# Collecte : transfert à l'URSSAF

## Calendrier





# Vos Conseillers et Gestionnaires de Dossiers

## Vos contacts en région:

Suivant le lieu de votre entreprise vous avez :

- Une Conseillère/un Conseiller pour vous accompagner dans votre stratégie RH et vous orienter dans les dispositifs
- Un ou une Gestionnaire qui assure le traitement et le suivi administratif de vos dossiers

A tout moment pour la facturation, la collecte vous pouvez joindre **Atlas** via un numéro unique dédié : 01 43 46 01 10

Sur notre site vous retrouverez toutes les informations et pour vos dossiers tout est accessible via votre compte **MyAtlas**.

Assistance technique: [webassistance@opco-atlas.fr](mailto:webassistance@opco-atlas.fr)

# FOCUS FNE FORMATION

# Entreprises éligibles

## Entreprises initialement éligibles

Toutes les entreprises ayant obtenu une autorisation de la DREETS de recours à l'activité partielle de Droit Commun

Toutes les entreprises ayant obtenu un accord APLD homologué par la DREETS

Entreprises en difficulté  
Article L. 1233-3 du code du travail

## Elargissement à 2 nouvelles catégories d'entreprises :

### Entreprises en mutation

Les entreprises en « mutation » correspondent aux sociétés qui font face à des **mutations économiques ou technologiques importantes** (transition écologique, énergétique, numérique) nécessitant de revoir leur organisation et de les accompagner par des formations adaptées.

### Entreprises en reprise d'activité

Les « entreprises en reprise d'activité » correspondent aux sociétés qui ont connu une baisse de leur activité à l'occasion de la crise Covid-19 et qui connaissent une **reprise nécessitant un soutien par des actions de formation adaptées à leurs besoins.**



# Salariés éligibles

## Bénéficiaires

Salariés placés en activité partielle, volontaires pour participer aux actions de formation (accord nécessaire du salarié)

Mixité des publics possible (salariés hors activité partielle)

Pour les salariés des entreprises en mutation et/ou reprise d'activité (comme c'était le cas pour les autres catégories d'entreprises), l'employeur s'engage à maintenir le salarié dans l'emploi pendant toute la durée de la formation.

Les alternants sont exclus

# FNE : Les parcours de formation envisageables

## 4 types de parcours



### Parcours reconversion

**Permettre aux salariés de changer de métier, d'entreprise ou de secteur d'activité**

- ✓ Changement de métier au sein de l'entreprise
- ✓ Changement de métier dans une autre entreprise (*hors champ FNE-Formation → voir dispositif Transitions collectives*)



### Parcours certifiant

**Formaliser et valoriser l'acquisition de compétences et l'expérience professionnelle des salariés**

- ✓ Diplôme
- ✓ Titre professionnel
- ✓ Certificat de qualification professionnelle
- ✓ Compétences socles (CléA)
- ✓ VAE



### Parcours compétences spécifiques. Contexte COVID-19

**Accompagner les différentes évolutions qui s'imposent aux entreprises en période de crise**

- ✓ Nouveaux marchés, produits, procédés de fabrication, techniques de commercialisation, services
- ✓ Nouveaux modes d'organisation et de gestion (travail à distance, collaboratif, nouveaux process au niveau des fonctions support...)
- ✓ Accompagnement dans la reprise et le soutien à l'activité



### Parcours anticipation des mutations

**Accompagner les transitions numériques et écologiques**

- ✓ Thématiques stratégiques pour le secteur
- ✓ Accompagnement des salariés indispensables pour leur montée en compétences
- ✓ Appropriation des outils et méthodes de travail

# Actions composant les parcours

- Actions de formation
- Bilan de compétences
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Formations interne et notamment à l'AFEST

Sont exclues :

- Les formations relevant de l'obligation de formation générale à la sécurité incombant à l'employeur (articles L4121-1 et L4121-2 du Code du travail) (mentionnés dans l'instruction et le Q/R FNE). Cette obligation générale couvre le champ : sécurité/protection de la santé physique et mentale/prévention des risques



# Quelle prise en charge financière ?

## Prise en charge des frais pédagogiques

Taille de l'entreprise	Activité Partielle (AP)	Activité Partielle de longue durée (APLD)	Entreprises en difficulté (covid) – article L. 1233-3 du code du travail	Entreprises en mutation, transition et/ou reprise d'activité
Moins de 300 salariés	100% *	100% *	100% *	100% *
De 300 à 1000 salariés	70%	80%	70%	70%
Plus de 1000 salariés	70%	80%	40%	40%

\* Possibilité de prendre en charge la rémunération des stagiaires pour les entreprises de moins de 50 salariés par le Plan de Développement des Compétences de moins de 50 salariés.



- Vidéos métiers : sur le site Amafi, « Tout sur les marchés » : <http://www.amafi.fr/films/fr>
- L'agenda des webinaires de l'Opco : <https://www.opco-atlas.fr/agenda.html>

Merci pour votre attention



[www.opco-atlas.fr](http://www.opco-atlas.fr)